

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SOMMERECOURT
Du 20 décembre 2018

Nombre de Conseillers		L'an deux mil dix-huit, le vingt décembre à vingt heures trente
En exercice	7	le Conseil Municipal de la Commune de Sommerécourt s'est
Présents	7	réuni en séance ordinaire sous la présidence de M Christophe LIMAUX
Votants	7	Maire en vertu des convocations adressées le 11 décembre 2018.

Présents : MM LIMAUX Christophe, THOUVENIN Pascal, SION Sébastien, CLAIROT Yannick, THOUVENIN Jean Luc, ROBERT Régis et Mme Christiane FAURE.

Secrétaire de séance : M Jean Luc THOUVENIN

Délibération n°8: Zonage assainissement :

Le Maire fait part de l'avancement de l'étude de zonage d'assainissement et expose le plan de la commune et les diverses propositions faites.

A ce stade il convient de donner une orientation pour la suite de l'étude.

Le Conseil Municipal après délibération est favorable à la définition d'une zone de traitement collectif pour la majeure partie de la commune à l'exception des habitations en bordure du Chemin du Vieux Moulin et place du Mouzon qui seront dans une zone de traitement autonome

Certifié conforme au registre à Sommerécourt le 8 janvier 2019

Le Maire,
Christophe LIMAUX

Reçu à la Préfecture
de la Haute-Maine
Le 21 JAN. 2019

